

## Déclaration du Sgen-CFDT au CSASD Carte Scolaire du 24 février 2025

Madame la Directrice Académique, Mesdames et Messieurs les membres du CSASD,

Nous nous réunissons aujourd'hui pour étudier la carte scolaire dans le département pour la rentrée 2025. Tout d'abord, nous souhaitons remercier les personnels des services pour la qualité des documents sur lesquels nous avons pu travailler pour préparer cette instance et le temps d'échanges accordé lors du Groupe de Concertation du 6 février dernier. Ces documents sont l'une des conditions d'un dialogue social de qualité, ce à quoi le Sgen-CFDT Lorraine et notre syndicat CFDT Éducation Formation Recherche Publiques sont très attachés. D'ailleurs, Madame la Directrice, nous regrettons que les rendez-vous réguliers de dialogue avec les représentants des personnels, tels qu'évoqués lors de l'arrivée de Madame Dautresme, ne se soient réalisés. Nous vous remercions cependant, de nous avoir reçus le 13 janvier à notre demande. Nous espérons que vous saurez nous proposer d'autres rendez-vous afin de permettre la diffusion des informations plus largement à l'ensemble des organisations syndicales et ainsi de toucher plus de personnels.

Concernant la carte scolaire dans le 1er degré, tendre vers une école permettant les réussites de tous les élèves aurait nécessité un choix courageux : faire de la baisse démographique une opportunité permettant l'amélioration des conditions de travail des personnels et l'amélioration des conditions de scolarisation et d'apprentissage de tous les élèves qu'ils soient identifiés comme étant « à besoin particulier » ou pas. Malheureusement, ce n'est pas le choix qui a été fait par le gouvernement. Et pourtant que l'on regarde vers les registres Santé, Sécurité et Conditions de Travail ou vers les résultats des évaluations internationales, améliorer les conditions de travail ET améliorer les conditions de scolarisation sont tous deux indispensables. Cette année, ce sont 12 Équivalents Temps Plein que le département des Vosges doit rendre. Pour les raisons évoquées juste avant et parce que nous pensons que personnels et élèves méritent mieux, pour le Sgen-CFDT Lorraine, c'est trop. Les décisions qui seront prises pour la carte scolaire de la rentrée 2025 auront des conséquences sur les conditions de travail et sur les personnels eux-mêmes :

- conséquences sur les directeurs et directrices qui perdront une quotité de temps de décharge, temps de toute façon insuffisant au vu des tâches à assumer, vous le savez. Nous vous demandons aussi de faire remonter cette problématique, en plus de la considérer dans les choix à venir, - conséquences sur les personnels qui vont subir une mesure de carte scolaire et se retrouver dans un mouvement avec des choix compliqués et probablement peu d'opportunités satisfaisantes. Les personnels, depuis longtemps ont l'impression d'être des « pions », là encore, nous sollicitons toute votre attention pour que ces situations soient les moins douloureuses possible. Une attention particulière devrait être portée également, comme évoquée à plusieurs reprise, sur l'ancienneté des collègues victimes de fusion d'école.

Quant aux conséquences sur les conditions d'apprentissage, là encore nous nous devons de rappeler l'importance qu'il y a à :

- conserver une attention particulière aux élèves les plus défavorisés des écoles REP et politique de la ville, y compris les classes dédoublées
- accorder aussi une attention particulière aux écoles qui sans avoir ces « étiquettes » ont une grande partie de leurs élèves issus des mêmes quartiers ou aux caractéristiques socio-économiques similaires
- avoir des RASED dotés en personnels, et des personnels spécialisés sur l'ensemble du territoire vosgien
- améliorer le fonctionnement des dispositifs ULIS par l'intermédiaire de formation, d'animation pédagogique, permettant aux collègues parfois réfractaires de comprendre les enjeux et les difficultés que peuvent rencontrer les coordonateurs. En effet, sans aucune remise en question de leur pratique, sans transmission des emplois du temps de classe, sans bienveillance tournée vers l'élève, les collègues mettent en difficulté les coordonateurs ULIS. Il serait temps de comprendre que les dispositifs ULIS ne sont pas des classes CLIS et que les élèves accueillis ont bien une classe de référence.
- avoir des remplaçants en nombre suffisant, à la fois pour éviter les situations où les élèves doivent être répartis entre les classes mais aussi pour permettre la présence de personnel surnuméraire quand la situation devient impossible dans une classe ou une école. Nous vous remercions à cette occasion pour la création de deux postes dans ce domaine.

En résumé, Madame, nous attendons des choix indispensables pour une école réellement bienveillante envers ses personnels et ses élèves... nos attentes sont sans doute éloignées d'une réalité visant simplement aux économies budgétaires au détriment d'un service public de qualité mais c'est notre responsabilité que de vous le rappeler.

Merci pour votre écoute.